

N° 61 – DÉCEMBRE 2013

## INFORMATIONS STATISTIQUES

### SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN NOVEMBRE 2013

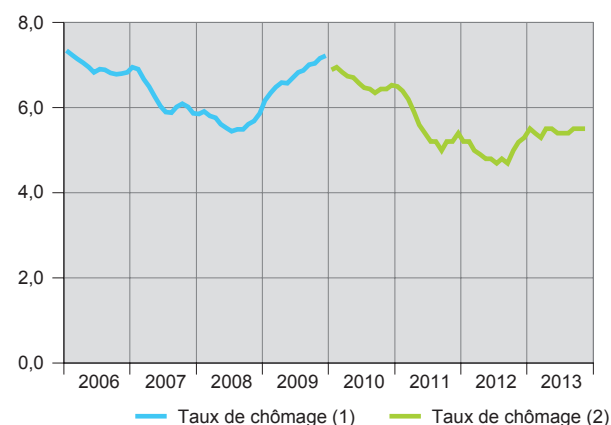
Dans le canton de Genève, la stabilité sur le marché du travail enregistrée depuis le début de l'année se poursuit. En novembre 2013, le taux de chômage se maintient à 5,5%, soit au même niveau que lors des deux mois précédents. A fin novembre, le canton compte 12 900 chômeurs (+0,1% en un mois) et 15 741 demandeurs d'emploi inscrits (+0,9%).

En variation annuelle, le taux de chômage augmente de 0,3 point de pourcentage, tandis que les effectifs des chômeurs et des demandeurs d'emploi inscrits progressent respectivement de 6,0% et de 4,7%. Ces hausses sont moins marquées que celles enregistrées au mois d'octobre.

En Suisse, le taux de chômage augmente légèrement et se fixe à 3,2% à fin novembre.

Taux de chômage dans le canton de Genève

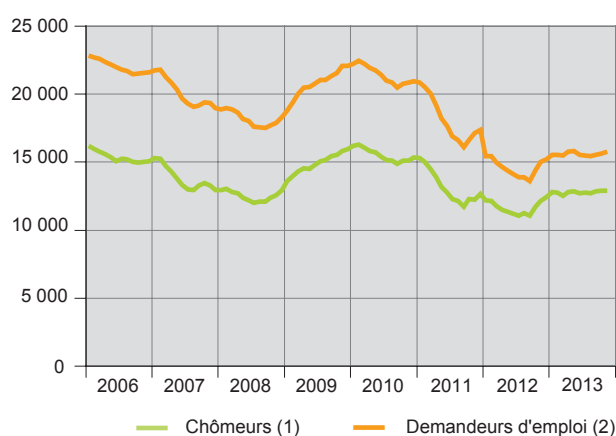
En %



- (1) Jusqu'en 2009, taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée par le RFP 2000.  
 (2) Dès 2010, taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée à partir du relevé structurel de la population 2010.

Demandeurs d'emploi et chômeurs dans le canton de Genève

Effectif



- (1) Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.  
 (2) Toutes les personnes inscrites à un office régional de placement et qui cherchent un emploi.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail

# INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

SITUATION À LA FIN NOVEMBRE 2013

T 01

CANTON DE GENÈVE / SUISSE

	Novembre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		absolue	en %	absolue	en %
<b>Taux de chômage, en % (1)</b>					
Genève	5,5	-	///	0,3	///
Suisse	3,2	0,1	///	0,1	///
<b>Chômeurs inscrits dans le canton (2)</b>					
Effectif total, en fin de mois	12 900	17	0,1	734	6,0
Chômeurs de 15 à 24 ans	1 268	- 29	- 2,2	55	4,5
Chômeurs depuis plus d'une année	2 787	32	1,2	441	18,8
Chômeurs arrivés en fin de droits (3)	244	- 40	- 14,1	- 56	- 18,7
Entrées (4)	1 916	- 313	- 14,0	- 147	- 7,1
Sorties (5)	1 896	- 315	- 14,2	288	17,9
<b>Durée moyenne du chômage, en jour</b>					
Genève	236	1	0,4	11	5,1
Suisse	193	- 6	- 2,8	6	3,4
<b>Demandeurs d'emploi inscrits dans le canton (6)</b>					
Effectif total, en fin de mois	15 741	134	0,9	711	4,7
Demandeurs d'emploi non-chômeurs (7)	2 841	117	4,3	- 23	- 0,8
Entrées (8)	1 570	- 343	- 17,9	- 321	- 17,0
Sorties (9)	1 433	- 409	- 22,2	171	13,5
<b>Personnes bénéficiant des mesures cantonales (10)</b>					
Effectif total	423	- 24	- 6,4	...	...
<b>Personnes en emploi de solidarité</b>					
Effectif total	743	- 8	- 1,1	10	1,4
<b>Réductions d'horaire de travail (RHT) dans le canton (11)</b>					
Entreprises autorisées	26	2	8,3	- 11	- 29,7
Travailleurs concernés	589	68	13,1	- 159	- 21,3
<b>Licenciements collectifs annoncés à l'OCE (12)</b>					
Entreprises	6	- 1	- 14,3	- 4	- 40,0
Personnes licenciées	93	- 6	- 6,1	- 77	- 45,3
dont résidant dans le canton	59	- 17	- 22,4	- 42	- 41,6

(1) Taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée par le relevé structurel de la population 2010.

(2) Personnes annoncées auprès d'un office régional de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement.

(3) Une personne en fin de droits est une personne qui a épuisé la totalité des journées indemnisables par l'assurance-chômage auxquelles elle avait droit. A noter : cette statistique ne considère que l'extinction du droit aux indemnités versées par les caisses d'assurance-chômage et ne tient pas compte des aides cantonales et communales (résultats provisoires fournis par les caisses d'assurance-chômage).

(4) Somme des nouvelles inscriptions au chômage avec le statut de «chômeur» et des passages du statut de «non-chômeur» à celui de «chômeur».

(5) Les sorties se composent des désinscriptions de chômeurs et des passages du statut de «chômeur» à celui de «non-chômeur».

(6) Toutes les personnes inscrites auprès d'un office régional de placement et qui cherchent un emploi.

(7) Demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un office régional de placement mais qui, à la différence des chômeurs, ne sont pas immédiatement disponibles pour un placement ou ont un emploi.

(8) Nouvelles inscriptions de dossiers au cours du mois sous revue.

(9) Annulations de dossiers effectuées au cours du mois sous revue.

(10) Les mesures cantonales regroupent les stages de requalification cantonaux (STAREC), qui remplacent les programmes cantonaux d'emploi et de formation, et les allocations de retour en emploi (ARE). Depuis novembre 2012, seules les décisions de mesures actives sont comptées.

(11) Préavis d'autorisation de réduction d'horaire de travail délivrés par l'OCE à des entreprises d'au moins six travailleurs.

(12) Selon la date d'annonce à l'OCE. Licenciements de six personnes ou plus (chiffres provisoires).

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail

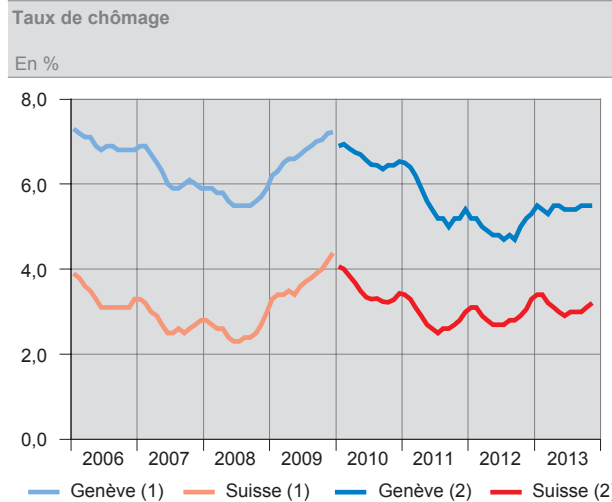
Symboles

- : valeur nulle

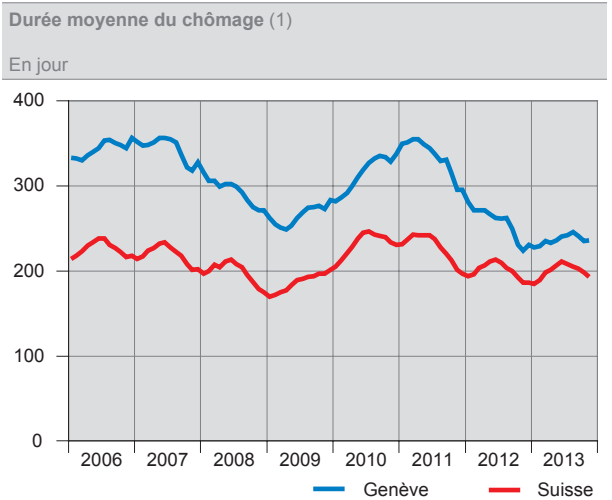
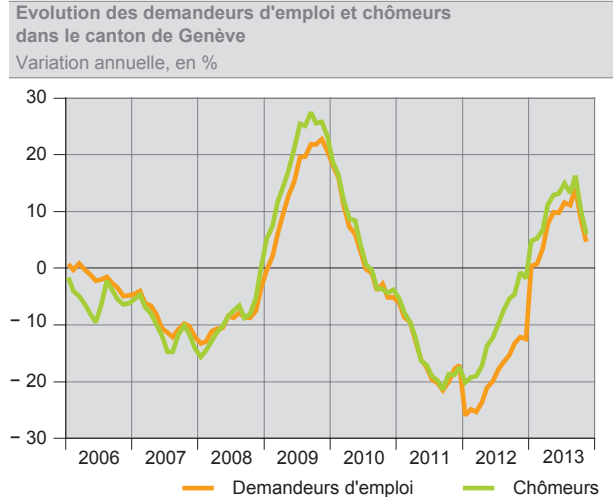
/// : aucune donnée ne peut correspondre à la définition

## COMPLÉMENTS D'INFORMATION

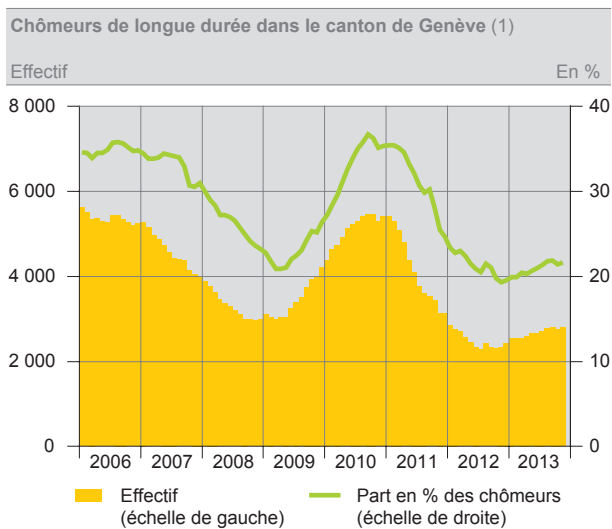
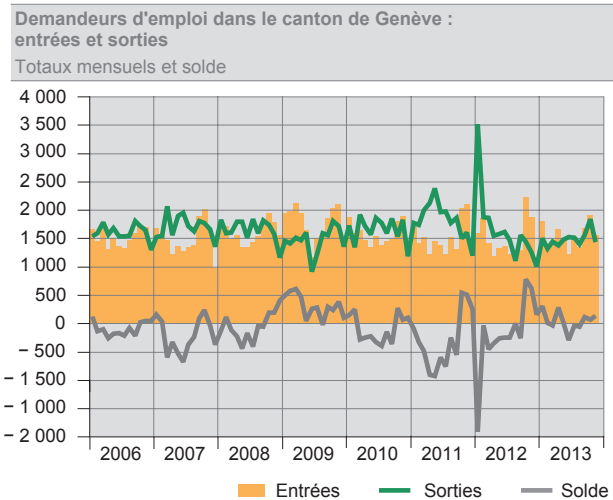
[http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=03\\_03](http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=03_03)



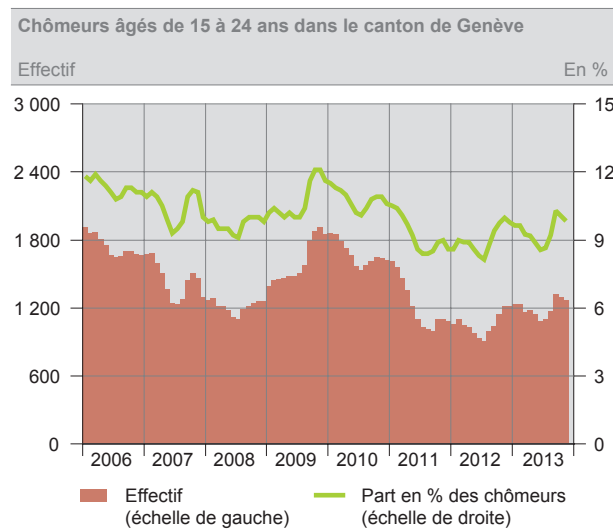
(1) Jusqu'en 2009, taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée par le RFP 2000.  
 (2) Dès 2010, taux calculé par le SECO avec pour dénominateur la population active déterminée à partir du relevé structurel de la population 2010.



(1) Durée totale du chômage divisée par l'effectif de chômeurs en fin de mois.



(1) Chômeurs inscrits depuis plus d'un an.



Source : Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) / Office cantonal de l'emploi (OCE) - Statistique du marché du travail